Voici une analyse complète du premier de ces documents ;

« Le mémorandum débute en rappelant « qu'il est à la connaissance de tous » que depuis un temps immémorial la Chine exerce un droit de suzeraineté sur l'Annam. Il ajoute que la France, profitant d'un deuil cruel qui est venu frapper le peuple de l'Annam, par la perte de son chef, a imposé au jeune souverain qui prenait la succession de Tu-Duc un traité déloyal, méconnaissant les droits incontestés de la Chine. La France, en outre, a envoyé ses troupes envahir l'Annam et a manifesté l'intention de s'emparer de Bac Ninh, qui est une des « clefs » de l'empire chinois.

» La Chine, ajoute le mémorandum, est désireuse de maintenir des relations pacifiques avec la France, mais les troupes impériales se verront obligées de résister à une agression et il pourrait dès lors s'ensuivre une effusion de sang.

» La Chine fait donc appel au sentiment d'équité, et si la France, désertant ses traditions d'honneur et de loyauté, persistait dans ses projets, la Chine se verrait dans l'obligation de faire respecter ses droits.

» La réponse de M. Jules Ferry à ce mémorandum rappelle que la France n'a jamais cherché à s'annexer le Tonkin et l'Annam. La France poursuit seulement l'établissement de son protectorat tel qu'il résulte des traités antérieurs. Le traité de Hué, conclu en août dernier, n'a pour objet que de préciser davantage le traité de 1874. La France, pour consolider son protectorat au Tonkin, juge utile d'occuper les villes de Son-Taï et de Bac Ninh; mais rien ne s'oppose à ce qu'un arrangement honorable intervienne entre la Chine et la France sur les bases dont le gouvernement français ne s'est jamais départi et qui sont indiquées par les traités »

M. Jules Ferry se rappelant le différend russo chinois, avait cru pouvoir proposer au marquis de Tseng l'envoi d'une commission militaire, proposition que ce diplomate a déclinée.

Bien que la réponse ait paru insuffisante à la Commission, celle ci a décidé qu'elle ne soulèverait pas d'incidents parlementaires.

Le général Campenon a déclaré que, relativement aux renforts, il ne pouvait pas donner plus de 6,000 hommes.

Le ministre de la marine a confirmé ses précédentes déclarations, disant que la dernière dépêche de l'amiral Courbet, était celle du 17, relative au combat d'Haï-Dzuong et à la concentration des troupes. Toute liberté d'action a été laissée à cet officier supérieur pour l'adoption du plan des opérations.

La commission s'est réunie de nouveau à 2 heures pour nommer son rapporteur.

La commission du Tonkin a voté les crédits par 9 voix contre 2.

Les deux opposants sont MM. Rivière et de Douville-Maillefeu.

M. Renault a été nommé rapporteur par 6 voix contre 5

La guerre en Chine

Londres, 28 novembre.

L'armée chinoise entrée au Tonkin, et dont le général Liu a le commandement, est évaluée à 30,000 hommes. Ces troupes sont armées de fusils de précision et disciplinées à l'européenne. Elles sont réparties de Bac Ninh à Haï Dzuong, sur une longueur de quinze kilomètres. L'aile gauche de l'armée chinoise est en face de cette dernière ville dont elle s'est séparée que par la rivière. Le canal de Bac Ninh est en grande partie entre les mains des Chinois. Toute cette partie du pays est couverte de retranchements.

La guerre entre la France et la Chine est considérée comme déclarée, et on croit ici que le général Liu, enhardi par l'inaction des troupes françaises, prendra l'offensive et cherchera à couper leur base d'opération et leurs communications avec la mer.

Affaire du Port-Breton

Paris, 28 novembre.

L'audition des témoins continue; la déposition de l'abbé Denis, aumônier de la Nouvelle-Bretagne, a été très émouvante. Il accuse énergiquement Du Breuil d'escroquerie. Il affirme que l'entreprise n'avait de catholique que l'étiquette.

EXTÉRIEUR

La situation au Soudan

Londres, 28 novembre.

On mande du Caire qu'aucune nouvelle n'a été reçu du Soudan aujourd'hui sur la situation des troupes égyptiennes et les mouvements du Mahdi.

La confiance commence cependant à renaître dans les cercles gouvernementaux.

Les gendarmes de nationalité turque, qui avaient refusé d'abord d'aller au Soudan, ont fini par accepter.

La moitié du corps de gendarmerie va être dirigée immédiatement sur le Soudan.

Le déraillement de Londres

Londres, 28 novembre.

On croit que la tentative qui a eu lieu pour faire dérailler le train express de Londres à Birckenhead était dirigée contre M. Gladstone qui se rend souvent à Hawarden par ce train.

Situation météorologique

La hausse du baromètre est générale, elle a été rapide sur l'ouest de l'Europe et les trajectoires des bourrasques sont rejetées au large des Iles Britanniques. Les mauvais temps cessent sur nos côtes. Le vent est toujours très fort du sud à Valentia; la dépression de la Méditerranée se comble.

La température baisse encore en France et se comble sur les Iles Britanniques un centre de froid existe au sud de Paris — 1° tandis que le thermomètre atteint 11° à Brest.

En France, le temps devient beau avec température plus basse et voisine de la normale.

A Paris, le temps se maintient au beau et la température s'abaisse progressivement. Le baromètre a subi une forte hausse depuis hier.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL*)

Séance du mercredi 28 novembre

Présidence de M. Brisson

Bruits de couloirs

L'Extrême Gauche vient de désigner M. Clémenceau pour poser une question au gouvernement.

M. J. Ferry ayant refusé de répondre, l'Extrême-Gauche s'est réunie de nouveau et la question sera posée au cours de la séance.

La séance

La séance est ouverte à 2 heures.

Le Budget

La Chambre aborde la suite de la discussion du Budget général.

M. Daynaud attribue le déficit à la République qui trouva, en 1870, un budget équilibré.

Il qualifie d'irrégulière l'opération de M. Tirard avec la caisse des dépôts et avec la Banque de France; opération qu'il considère comme un emprunt.

(Sur la demande de l'orateur, la séance est suspendue).

A la reprise de la séance M. Daynaud s'applique à démontrer que le budget de 1884 sera également en déficit.

M. Tirard, ministre des finances, essaie de justifier l'opération avec la Banque de France.

Il dit que le deuxième compte de liquidation sera remboursé deux ans avant le terme indiqué.

Il cherche à réfuter le pessimisme de M. Daynaud [illegible] de l'agriculture et de l'indu[illegible] prétend améliorée depuis l'an dernier.

Il nie le déficit. On a seulement inscrit, dit il, des sommes trop fortes au chapitre de l'amortissement. Il loue le système des évaluations de la commission. Il adopterait ce système s'il pouvait assurer cent millions d'amortissement.

Il dit le meilleur attribuée à l'administration au sujet des fraudes.

M. Tirard expose la nécessité de renoncer à entreprendre de nouveaux travaux mais aussi celle d'achever ceux commencés. Il ne veut plus l'emprunt à la dette flottante.

Le ministre croit que le budget extraordinaire doit disparaître. Il dit aussi qu'on a exagéré les grands travaux. De là les difficultés actuelles.

Pour éviter ces difficultés il faut faire désormais des grands travaux au moyen d'emprunts par l'émission de bons à terme plus ou moins rapproché.

La suite du discours de M. Tirard est renvoyé à demain.

La Chambre décide siéger vendredi.

La séance est levée à 5 heures 55.

CHRONIQUE LOCALE

L'INCENDIE
DE L'ÉTABLISSEMENT DILLIES FRÈRES

(*Nouveaux détails*)

Les dégâts

Les dégâts sont énormes. Le peignage, la filature, le tissage, le matériel et les marchandises qu'il contenaient, tout à peu près a été détruit. Voici les parties de l'établissement qui n'ont pas été atteintes par le feu : Les magasins, l'atelier des mécaniciens, la plus forte des deux machines, les générateurs, l'ouvroir, les bureaux, la loge du concierge, un petit tissage de draps, et les magasins loués par MM. Dillies à M. Scorsery.

La cheminée est également restée debout, ainsi que des parties de murailles très-élevées qui menacent à chaque instant de s'écrouler. Tous les livres ont pu être sauvés. Les pertes sont évaluées à environ 1.800.000 francs répartis comme suit : 600,000 francs pour les bâtiments, 800,000 pour le matériel et 400,000 pour les marchandises.

Voici le détail du matériel détruit :

A la cave, laines, modèles et pièces de change.

Au rez-de-chaussée, 2 préparations de laines.

Au 1er étage, 52 métiers à filer, continus, laine, de 144 broches, et 2 préparations.

Au 2e étage, 16 métiers à retordre le coton, de 500 broches et 30 dévidoirs.

3e étage, 18 métiers coton de 750 broches.

4e étage, 12 broches de bobinoirs, coton, 6 moulins à ourdir, 11 ourdissoirs de 800 broches chacun, 8 dressages, 2 machines à réunir et 5 encolleuses.

Au tissage, 470 métiers.

De plus une machine à vapeur.

Les assurances

Les pertes sont couvertes par des assurances aux douze compagnies que voici : La *Confiance*, le *Phénix*, la *France*, le *Monde*, le *Soleil*, le *Guardian*, le *Midi*, le *Nord*, l'*Aigle*, l'*Union*, la *Clémentine*, la *Liverpool*,

La maison Dillies est aussi assurée à la *Zurich*, compagnie d'assurance contre les accidents de personnes. Les représentants de ces diverses compagnies se sont rendus aujourd'hui sur le théâtre de l'incendie.

Le personnel

Ce malheur prive près de sept cents personnes de leur travail. Parmi elles, il y a environ 50 employés ou contre-maîtres.

Ajoutons que la plupart de ces ouvriers habitent le quartier Sainte-Elisabeth, et que des familles entières, où parents et enfants étaient occupés dans cet établissement se trouvent subitement ainsi sans ressources.

La cause du sinistre

Un de nos reporters a entendu le récit de l'ouvrier fileur Emile Lerouge, dans le métier duquel on prétend que le feu s'est déclaré. Voici ce qu'il a raconté :

« A la rentrée des ouvriers, vers une heure, nous étions 27 fileurs et rattacheurs, au troisième étage ; je m'étais rendu près de mon métier, portant le n° 11, et m'étais mis à le clincher pour le faire marcher ; pendant que j'avais encore la clinche à la main, le rattacheur des métiers 5 et 6, Edouard Grard m'a crié : « Hé ! là-bas ! regarde donc derrière toi ».

» En me retournant j'ai vu mon chariot en feu, J'ai immédiatement déclinché. Le feu a gagné rapidement les autres métiers. J'ai essayé d'étouffer les flammes avec mes mains, et me suis grièvement brûlé, sans y parvenir. Des 27 ouvriers présents, aucun n'a eu le temps de faire usage de l'eau en réserve, à chaque étage pour le cas d'incendie. Tout le monde a pris peur et s'est précipité vers l'escalier. Nous avons rencontré le contre-maître Zunde qui montait suivi de son fils Antoine, avec l'extincteur.

» Quant à dire comment le feu a pris, je ne le saurais. Je crois que le frottement et l'échauffement des coussinets a produit des étincelles, qui sont tombées sur les cendres de coton parsemées sur le métier, et tout autour.

» Ce qui m'étonne, et que je ne m'explique pas, c'est la rapidité avec laquelle le feu s'est propagé, »

Le contre-maître Zunde, donne des détails confirmant ceux d'Emile Lerouge, et il ajoute :

» J'ai voulu, avec mon fils, faire usage de l'extincteur, mais la fumée était déjà tellement forte que nous avons dû fuir pour éviter une mort certaine. Et, si je n'avais pas connu l'atelier, j'y aurais péri, car nous ne voyions plus à deux pas devant nous.

» Voilà 40 ans que je suis dans la partie, et je ne m'explique pas du tout la rapidité avec laquelle le feu s'est communiqué à tous les métiers. »

Nous ne croyons pas le moment venu de nous faire l'écho des bruits et des commentaires qui circulent en ville.

Les autorités

M. le Préfet du Nord est arrivé vers 6 heures sur le lieu du sinistre.

M. Bouffet, Secrétaire-général de la Préfecture du Nord, y était depuis une heure.

Ils sont retournés à Lille par le train de sept heures,

M. le Procureur de Lille, M. le Juge d'instruction de Liscouët et son greffier, sont arrivés à sept heures et sont repartis à huit heures 20.

Les actes de courage

Nous devons les plus grands éloges aux pompiers de Tourcoing, et particulièrement à M. Masquelier, commandant, et à tous les officiers. Ils ont montré un dévouement et une énergie auxquels chacun rend justice.

C'est M. Léon Allart, maire de Roubaix, qui a eu la pensée de faire éteindre les feux des générateurs.

M. Richez, directeur des bâtiments municipaux, et son piqueur, M. Lovigny, ont sauvé les magasins. Ils se sont emparé d'une lance et ont coupé le feu. Pendant qu'ils accomplissaient ce travail, hissés sur la toiture des magasins, des pans de murailles des bâtiments plus élevés, s'écroulaient autour d'eux. Mais, n'écoutant que leur courage, ils bravèrent le danger et préservèrent ainsi une partie de l'établissement. Les gendarmes et la police se sont, comme toujours, remarquablement dévoués.

Les blessés

L'état des quatre pompiers blessés hier pendant l'incendie, est des plus satisfaisants. Leurs blessures seront guéries dans quelques jours.

Un cinquième pompier, M. Castel, sous-lieutenant, a aussi été atteint légèrement à la jambe droite par la chûte d'une brique.

Le gendarme Cossart s'est foulé le poignet en tombant.

M. Bayle, entrepreneur de maçonnerie, rue du Général Chanzy, a été blessé aux mains, par des éclats de vitre, en travaillant à éteindre le feu.

L'*Echo du Nord* annonçait ce matin que deux ouvriers s'étaient cassé la jambe en sautant par une fenêtre. Notre confrère a dû être induit en erreur : aucun ouvrier n'a été blessé.

Pendant la nuit

Durant toute la nuit de mercredi à jeudi, la pompe à vapeur de Roubaix a fonctionné.

Un grand nombre de pompiers, sont restés sur le théâtre de la catastrophe.

Des gendarmes et des agents de police ont monté la garde à l'entrée des rues du Coq-Français et Saint-Jean, pour empêcher le passage, devenu très-dangereux en ces endroits.

La journée du jeudi

Ce matin, à sept heures, le feu s'est de nouveau déclaré dans un lot de balles de laines, au tissage, du côté de la rue Saint-Jean. Déjà les flammes étaient grandes. Le commissaire de police du quartier, M. Bailly fit venir les pompes et une heure après le feu était éteint.

On a jeté alors les balles de laines par les fenêtres pour prévenir de nouveaux dangers. Pendant toute la journée il est sorti de la fumée des débris calcinés des bâtiments détruits.

Des pompiers sont en permanence près de l'établissement.

Le passage dans les rues Saint-Jean et du Coq-Français reste interdit.

Souscriptions diverses

Voici la liste des sommes remises à la Mairie pendant la journée du 27 novembre :

Produit d'une soirée musicale au patronage St-Michel.	274 62
La Compagnie des Sapeurs pompiers de Quesnoy-sur-Deûle	23 60
Les Société des intimes de Lille . .	28
La fédération Colombophile. Produit d'essais et d'un concours sur Albert	80 70
La Ville de Tourcoing (Vote du Conseil municipal	500
M. Van Merrie, président de la société philharmonique de Poperinghe, par l'entremise de M. Henri Dhalluin, Conseiller municipal. Don par suite d'empêchement à l'organisation d'un concert	150
	1056 92
Produits antérieurs. .	21041 94
	22098 86

La tombola

Voici la suite de la liste des lots envoyés pour la tombola :

M. Simon, directeur chez M. Cavrois Mahieu un couvert d'enfant et une timbale. — M. Jean Baptiste Thiriez, rue Pellart prolongée, un encrier bohême, — M. Lemaire Papon, une jolie canne à pêche avec épuisette se pliant en quatre manche bambou avec le nécessaire complet. — M. Christory Parent, de Tourcoing, un album magnifique. — M. Meurisse, 247, rue de Lannoy un chromo, un vide poche en perles. — Mlle Jeanne Andris, rue de la Station, à Tourcoing, un panier brésilien.

Concerts divers

Un « groupe d'amis » organise une soirée vocale et instrumentale, au profit des familles des victimes, pour le 3 décembre, chez M. Louis Cetrice, cabaretier, rue de l'Epeule.

***

C'est par erreur que nous avons annoncé qu'un concert sera donné à Tourcoing par la société chorale *Les Amis Réunis* de Roubaix. Il s'agit d'un groupe d'amateurs.

A Flers (Nord)

Une grande partie de boule est organisée à Flers (Nord) au profit des familles des victimes.

A Lille

Le concert organisé chez M. Alphonse Hal, rue du Faubourg de Roubaix, à Lille, au profit des familles des victimes de Roubaix a produit 109 francs 50.

***

MM. Burly et Duot, maîtres d'armes, à Lille, organisateurs de l'assaut, qui a eu lieu, le 25 de ce mois, à l'Hippodrome, au bénéfice des victimes de la catastrophe de Roubaix, ont remis, à la mairie de Lille, une somme de 440 francs.

***

La souscription, ouverte par l'*Echo du Nord*, au profit des familles des victimes, s'élève aujourd'hui à 956 francs.

Celle du *Petit Nord* s'élève à 722 fr. 33.

A Valenciennes

Malgré ce que le temps avait d'affreux, la quête organisé par la société des Incas, sous le patronage de la ville de Valenciennes, en faveur des victimes de Roubaix, a eu lieu dimanche.

Les étrangers manquaient ; la tempête, la pluie, la boue avaient fait peur aux plus intrépides curieux du *Borinage*.

La quête n'en a pas été moins fructueuse : la recette qui, à part une somme assez faible en argent et en or, se composait entièrement de sous, de gros sous et de centimes, s'est élevée à la somme de 1546 fr. 60 c.

La garnison de Roubaix. — Le *Petit Nord* annonce qu'aucune garnison ne sera envoyée à Roubaix.

Nous sommes en mesure de démentir cette nouvelle. Jusqu'ici l'envoi de deux compagnies d'infanterie, à Roubaix, est toujours décidé.

Les succès du Collège. — M. Paul Dupire, élève du Collège, a été reçu, hier, bachelier-ès-lettres par la Faculté de Douai (examen de philosophie).

Le magnétisme dévoilé. — Telle est la promesse que fait au public roubaisien, M. Winter, prestidigitateur.

Ce soir, au Théâtre des Boulevards, cet émule de Donato..... et de J.-B. Glorieux, exposera les trucs du magnétisme humain et fera des expériences de physique amusante.

Comme l'administration de l'Hippodrome, M. Deschamps varie les programmes de ses spectacles afin d'attirer le public et de le satisfaire.

Nous souhaitons que celui-ci lui tienne compte de ses efforts, et se rende en nombre à la représentation de ce soir.

M. Winter affirme qu'à la fin de la séance, il rendra *magnétiseurs* tous les spectateurs qui le désireront.

Ce n'est pas plus difficile que ça.

Vol de charbon a la gare du Nord. — Un agent de police a surpris hier trois gamins de 10 à 12 ans, au moment où ils volaient du charbon à la gare du Nord. Il en arrêta un, et l'a conduit au dépôt; ce jeune voleur se nomme Julien Hesse; les deux autres sont recherchés.

TOURCOING

Saint Eloi. — Samedi prochain, 1er décembre, la famille Dewazière, dont le chef est aujourd'hui un brave sergent de nos Sapeurs-Pompiers, fera chanter dans l'église de Notre Dame de Lourdes, à huit heures et demie, une messe en l'honneur de Saint Eloi.

La messe sera dite à l'intention des membres défunts de la famille Dewazière.

Pendant la messe, pour satisfaire le désir de M. Dewazière, une quête sera faite dans le but d'ériger dans l'église une statue à Saint Eloi.

C'est une pensée pieuse à laquelle nous applaudissons bien volontiers.

Vol. — Dans la soirée de vendredi dernier, M. Dilhac, constructeur en cuivre, demeurant rue de Boulogne à Tourcoing, partit pour Lille et remit sa clef à Mme Deltour chez laquelle il a l'habitude de la déposer; celle-ci, à son retour lui raconta qu'étant allée dans la cour de l'établissement, après le départ des ouvriers, (il était 7 h. environ) pour voir si les portes étaient bien fermées, elle vit un individu au milieu de la cour, qui à son approche se coucha par terre. Le lendemain, M. Dilhac constata la disparition de trois tuyaux en cuivre de 65 millimètres de diamètre et d'une longueur de 3m40 à 50 c. évalués à la somme de 150 fr. On pense que le voleur se sera introduit furtivement dans la cour, s'y sera caché jusqu'au départ des ouvriers et, que demeuré seul, il aura jeté les tuyaux par dessus le mur de la cour.

On est autorisé à penser ainsi, car on a remarqué que les pannes, placées sur le faîte, avaient été brisées tout récemment.

Mme Deltour, à la vue d'un homme couché par terre, prit sa fille par la main et, tremblante rentra dans son habitation; mais elle appela immédiatement son domestique Quand ce dernier arriva, il n'y avait plus personne dans la cour. De forts soupçons planent sur un ancien ouvrier de la maison, qui aurait été renvoyé.

Du reste, la minutieuse enquête qui a été faite par M. le commissaire de police, M. Piérey, donne lieu de croire qu'on ne tardera pas à découvrir le voleur.

Vol a Marcq. — Un journalier a été surpris en flagrant délit de vol, au préjudice de ses camarades travaillant comme lui à la blanchisserie de MM. Delobelle frères.

Il a été arrêté par le garde champêtre de Marcq.

LILLE

La question des prud'hommes a Lille. — Nous recevons d'un correspondant particulier la dépêche suivante :

Paris, 27 novembre.

La commission des Prud'hommes a entendu pendant deux heures trois délégués des prud'hommes patrons de Lille et trois délégués des prud'hommes ouvriers.

Les patrons ont développé longuement leurs griefs contre les ouvriers, dont l'attitude, ont-ils dit, rend fréquemment impossible l'exécution de la loi. Ils ont montré à la commission les affiches rouges, dans lesquelles les ouvriers déclaraient accepter le mandat impératif.

Les ouvriers se sont plaints à leur tour des patrons. Ils ont prétendu que la loi actuelle est applicable, mais que les patrons ne l'exécutent pas.

La commission a ensuite entendu M. Pierre Legrand qui a dévelopé son projet sur les Prud'hommes, ainsi que M. Giard qui, a exposé le sien.

La commission nommera son rapporteur dans la prochaine séance qui aura lieu vers le milieu de la semaine prochaine.

Nécrologie. — Le chansonnier lillois, Charles Decottignies, a succombé mardi soir aux suites d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis plusieurs années et qui s'était fort aggravée en ces derniers temps. Decottignies, qui avait beaucoup de verve et d'originalité, et qui interprétait très drôlement ses propres chansons, avait publié un premier volume en 1864 et un second en 1868 Il avait été longtemps employé au chemin de fer du Nord, puis, ayant dû quitter ses fonctions à la suite de démêlés dont il prit soin d'informer lui-même le public, il reprit un estaminet sur la place de Rihour, à Lille, et c'est là qu'il est mort. Sa dernière production fut une chanson sur le *P'tit Francos* qu'il fit vendre au profit des victimes de l'incendie de Roubaix.

Charles Decottignies était né à Lille le 22 novembre 1828. Descendait-il de Cottignies, le fameux *Brûle-Maison* ? Il l'assurait, et c'est possible. Il est certain qu'il avait dans l'âme quelque chose de l'humour et du sarcasme du célèbre persécuteur des Tourquennois.

Société industrielle. — Une assemblée générale mensuelle aura lieu vendredi 30 novembre, à trois heures, au siège de la Société, rue des Jardins 29.

Voici l'ordre du jour :

1 Correspondance. — 3 Présentation de nouveaux membres. — 3 Scrutin pour l'admission de huit nouveaux membres présentés en octobre. — 4 Objets divers. Lectures. — 5 M. Paul Sée. La Meunerie. — 6 M. Cornut. Vitesse des pistons dans les machines horizontales. — 7 M. Delbecque. Epuration des eaux pour les chaudières à vapeur. — 8 M. Ladureau. Assimilation du carbone par la betterave. — 9 M. Schmitt. Analyse du beurre par le dosage des acides gras volatils.

Un succès éloquent. — Nous apprenons avec un vif plaisir qu'un beau succès vient de couronner les efforts du cardinal Lavigerie, dans son œuvre des Etudiants africains à Lille. Un des jeunes gens Arabes qui suivent les cours de médecine de notre Université catholique, s'est présenté hier, pour la dernière épreuve qui lui restait à subir et a obtenu son diplôme avec succès devant l'Etat. Les autres Africains qui se trouvent dans notre ville se disposent comme lui à passer leurs derniers examens. Nul doute qu'ayant réussi brillamment dans leurs études préparatoires, ils ne volent eux aussi un nouveau et dernier succès consacrer leurs efforts et leur travail.

Le nouveau médecin arabe partira prochainement pour l'Afrique, pour y exercer son jeune talent, et montrer à ses malheureux compatriotes le beau spectacle qu'ils ignorent encore de la science par la Foi.

L'Université catholique de Lille vient aujourd'hui d'ajouter une palme nouvelle à toutes celles qu'elle avait recueillies jusqu'ici. Par le succès de cet enfant de l'Afrique, elle se trouve ceinte à son tour de la glorieuse couronne de l'apostolat. Ce succès est aussi un encouragement pour tous les catholiques de France : plus éloquent que tous les discours, il leur montre aujourd'hui les premiers fruits de leur charitable sympathie. L'œuvre naissante trouvera désormais le chemin de tous les cœurs, et les aumônes chrétiennes feront bientôt grandir davantage l'œuvre si sympathique des étudiants arabes de Lille. Nous ajoutons que le R. Père Louail, supérieur de l'œuvre de Lille, rue Watteau, 2, est délégué de son Eminence le cardinal Lavigerie pour recevoir en son nom les offrandes et les dons. Nos sincères félicitations à l'œuvre !

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 28 novembre 1883

Présidence de M. Parenty, vice président

Le Tribunal remet à l'audience de mercredi prochain les affaires en diffamation intentées par M. Debaene, conseiller municipal de Tourcoing à MM. Voreux et Delahousse.

Il remet également à huitaine le procès en diffamation intenté par M. Pemelard, conseiller municipal de Lille, aux journaux le *Nouvelliste* et la *Dépêche*.

M. Muller, ancien secrétaire de la mairie de Wasquehal, intentait aussi un procès en diffamation au journal le *Roubaix Radical*, en la personne de M. Demarquette, son administrateur-gérant; Me Boyer Chamard, avocat, représentait M. Muller, M. Demarquette était défendu par Me Boitel aîné. Le tribunal rendra son jugement à une des audiences de la semaine prochaine.

***

Le Tribunal condamne ensuite à la peine d'un mois d'emprisonnement et de 1,000 francs d'amende le sieur Jacques Boëserdal, garçon de café à Bruxelles, qui a introduit frauduleusement en France 54 jeux de cartes belges.

Pierre Villemot, d'Anvers, qui, lui, n'en a importé que 26 jeux, s'entend cependant condamner à deux mois de la même peine et 3,000 francs d'amende. Le motif, c'est que Villemot était récidiviste.

Louis Lebrun, de Montpellier, qui a déjà subi quatorze condamnations, en subira une quinzième à six mois d'emprisonnement du chef de rupture de ban.

Maitre Cube.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du mercredi 28 novembre

1re affaire. — **Attentat à la pudeur**

(Huis clos)

Morand, inculpé d'un attentat commis à Avesnes, est condamné à 2 ans de prison.

2e affaire. — **Vol**

Dervaële, d'Hazebrouck, prévenu d'un vol de bijoux et de linges, commis au préjudice d'une demoiselle Sturswaeghem, est acquitté.

3e affaire. — **Attentat à la pudeur**

(Huis clos)

Leman, ouvrier de fabrique à Wattrelos, accusé d'attentat à la pudeur, est condamné à un an de prison.

NORD

Immigration belge. — Le préfet du Nord a été invité par le ministre de l'intérieur à faire un rapport complet sur l'immigration sans cesse croissante des ouvriers belges.

PAS-DE-CALAIS

Boulogne-sur-Mer. — Hier on a découvert, dans un puits, rue Outreaux, un nouveau-né du sexe féminin, paraissant avoir vécu. Voici comment s'est produite la découverte :

La nommée Louise Pauchet, femme Bouton, ménagère, voulant puiser de l'eau dans le puits situé dans la pâture Calais, aperçut un enfant qui flottait soutenu par les linges qui l'entouraient. Elle appela aussitôt le jeune Emile Deriot et l'envoya faire part de cette découverte à M. le commissaire du 2e arrondissement, qui se transporta immédiatement sur les lieux et fit déposer à la morgue le corps du pauvre petit être.

Etat-Civil de Roubaix. — Déclarations de naissances du 26 novembre. — Victorine Buyens, rue Bernard, cour Desbonnets, 5. — Achille Montignies, rue Voltaire, 1. — Germaine Benoit, rue de l'Ouest, 28. — Marguerite Gydé, rue de la Guinguette, cour Delattre, 38. — Louise Dupont, rue Vaucanson, 36. — Victor Duterme, rue des Longues-Haies, cour Debouvre, 3. — Hayda Dejonge, rue des Longues-Haies, 291. — Omer Callensere, rue Saint-Joseph, 67. — Edouard Spriet, rue de Condé, maisons Joseph Lecomte. — Marie Coetsier, rue de Soubise, cour veuve Watteau. — Albert Leclercq, sentier de la Vigne, maisons Caby. — Julie Nys, rue Beaurewaert, 23. — François Rouserez, boulevard de Strasbourg, près de l'école de natation.

Déclarations de décès du 26 novembre. — Henri Dutholt, 38 ans, employé de commerce, rue de la Redoute. 33. — Ernestine Pouchain, 85 ans, pensionnaire, à l'Hospice. — Augustin Dumez, 23 jours, rue des 20 Mètres, cour Desbonnets. — Florine Desbouvries, 41 ans, ménagère, rue du Fresnoy, maisons Olivier. — Charles Dely, 4 ans, rue de la Conférence, cour du Lion du Désert. — Constant Schotte, 60 ans, maçon, rue de Lille, cour Farvacque. — Hélène Verlinde, 1 mois, rue de la Chapelle Carrette, au Kokédi.

Mariages du 26 novembre. — Arthur Vanhecke tisserand et Léonie Degeyter, ménagère. — Dominique Moreau, tisserand et Félicité Mangin, rattacheuse. — François Michiels, tisserand et Rosalie Everaerdt, peigneuse. — Rémy Momont, contre-maître et Clara Maillet, ménagère. — Jean Blokkeel, rattacheur et Clémentine Scholier, peigneuse. — Arthur Wittebole, rattacheur et Joséphine Barbieux, rattacheuse. — Charles Maes, journalier et Marie Coppens, soigneuse. — Charles Deleu, peigneur et Hélène Vandenhoeke, peigneuse. — Alphonse Garrein, tisserand et Sidonie Boone, soigneuse. — Pierre Pfaff, marchand vannier et Marie Scheider, marchande vannière. — François Debacker, fileur et Maria Dupire, rattacheuse.

Etat-Civil de Tourcoing. — Naissances du 28 novembre. — Marie Duponcheel, rue de Roubaix. — Sosthène Semet, Brun-Pain.

Décès du 28 novembre. — Louis Laverze, 16 ans, Chêne-Houpline.

Mariages du 28 novembre. — Pierre Verbrugghe, 25 ans, boucher et Marie Scalbert, 19 ans, tailleuse. — Pierre Vandermeersch, 35 ans, boulanger et Marie Desmettre, 36 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DROULERS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Jules-Valéry-Joseph DROULERS, époux de Dame Marie-Thérèse DROULERS, décédé à Lille, le 27 novembre 1883, dans sa 23e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 1er décembre 1883, à 11 heures 1/2, en l'église Saint-Sauveur, à Lille. (Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille à quatre heures). — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de la Liberté, 221.

Ils vous prient aussi d'assister aux Messes qui seront célébrées au Maître-Autel de ladite église, le mardi 11 décembre 1883, pendant toute la matinée ; et à l'Obit Solennel qui sera chanté le même jour, à 11 heures, les Laudes à 10 heures 1/2, et à l'Obit que la Confrérie de Notre Dame-des-Malades, érigée en l'église Saint-Maurice, fera chanter le mardi 18, à 8 heures.

29668

Lettres mortuaires et d'Obits

Imprimerie Alfred Reboux. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

Tournai. — Notre héroïque concitoyen Dutrieux-Bey est reparti ce matin pour l'Egypte. Il a pris à Mons, le rapide pour Paris, après avoir dit un dernier adieu à ses amis de Tournai qui l'avaient accompagné.

Notre gouvernement libéral l'a reçu avec une hautaine indifférence qui frise le dédain... Inutile de dire qu'on ne lui a pas accordé la moindre distinction. Le gouvernement de M. Frère-Orban ne pense qu'à ceux qui, par leurs votes, peuvent le maintenir au pouvoir.

M. Victor Cherbuliez en Belgique. — Le romancier bien connu, membre de l'Académie française, vient de faire un court séjour dans notre pays. M. Cherbuliez se propose, paraît il, de faire d'un de nos centres industriels le cadre de son prochain roman. Nous recevons du bassin de Charleroi une lettre qui nous donne des détails sur les visites que l'écrivain français y a faites dans les principaux établissements : M. Cherbuliez est arrivé le 12 novembre dernier à Marchiennes et est descendu chez M. E. de Nimal, directeur des charbonnages, un de ses amis. Le lendemain, mardi, il a visité le puits Saint André, au charbonnage du *Poirier*, à Montigny-sur-Sambre. Ce puits est le plus profond du monde. Il a 950 mètres de profondeur. L'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes* a, paraît il, été frappé de la piété des houilleurs : au puits Saint-André, il y a, à chaque étage, une petite chapelle et une statue de Sainte-Barbe devant laquelle une lampe de charbonnier brûle nuit et jour. Le mardi soir M. Cherbuliez a visité les laminoirs de l'Alliance et la fabrique de fer de Charleroi. Le lendemain mercredi, à 7 heures du matin, il était à la fabrique de glaces de Roux, où il a assisté au spectacle magnifique de la coulée. L'après-midi du même jour, visite à plusieurs verreries. Chez M. Morel, à Lodelinsart, le romancier parisien s'est entretenu longtemps avec un « souffleur de verre » nommé Rosseleer, qui gagne, paraît il, 2,000 fr. par mois. La journée du jeudi a été consacrée à une excursion aux immenses ateliers de Couillet et aux Hauts-Fourneaux de Monceaux. Le vendredi M. Cherbuliez est parti pour Seraing et Liège. M. Cherbuliez se propose de publier, sous son pseudonyme de E. Valbert, dans le prochain numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, une relation de son voyage dans le pays de Liège et de Charleroi.

Inondations. — Les nouvelles qui nous sont venues ce matin de l'Entre Sambre et Meuse ne sont guère rassurantes. Les pluies abondantes que nous avons eues ces jours derniers ont fait déborder l'Eau d'Heure en plusieurs endroits, notamment à Silenrieux, Walcourt, Berzée, Ham-sur-Heure et Jamioulx. Déjà des prairies et des terres sont sous l'eau.

Là se bornent pour le moment les dommages mais les malheureux riverains, instruits par une triste et longue expérience, se voient déjà obligés de mettre en sûreté leurs bestiaux et leurs récoltes.

La Sambre coule à pleins bords depuis la frontière française jusqu'à Namur ; dans certaines parties basses, la rivière a aussi débordé, la navigation est forcément interrompue sur toute la ligne. Comme nous sommes toujours privés d'un bassin de refuge, les bateliers sont prévenus, au moyen du drapeau rouge arboré sur les écluses, qu'ils aient à prendre toutes leurs mesures pour éviter des accidents.

Le Piéton est aussi sorti de son lit en plusieurs endroits, notamment à Gosselies, Roux et Dampremy où beaucoup de prairies sont sous l'eau.

CHOSES ET AUTRES

***

La scène se passe à la mairie d'une de nos localités voisines de la frontière.

Un belge accompagné d'un témoin, se présente au bureau de l'Etat-Civil pour déclarer un nouveau-né.

L'employé se met en devoir de rédiger l'acte.

— Le nom du père ? demande-t il tout à coup.

Le belge et son témoin se regardent, hésitent une seconde, puis, font ensemble le signe de la croix, et gardent le silence.

— Le nom du père ? répète l'employé sur un ton plus élevé en manifestant quelque impatience.

— Mais, monsieur, hasarde timidement le belge, nous venons de le faire tous les deux.

On devine l'ahurissement du brave tabellion.

***

On parle, dans un salon officiel, de notre nouvel ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le général Appert.

— Je le connais beaucoup, dit quelqu'un Il y a deux hommes en lui : le militaire, très sérieux, sévère en fait de discipline puis l'homme du monde, aimable, fin spirituel.

Et naturellement les deux font l'*Appert* !

***

Un rapin, rencontrant un bourgeois de ses amis :

— Voici la petite somme que je vous devais.

— Ah ! je l'avais complètement oubliée.

— Il fallait donc me dire cela plus tôt !